

Communiqué de presse
13 septembre 2016

Aide à domicile : Tous les ménages enfin à égalité de traitement en matière fiscale

Le ministère de l'économie a annoncé vendredi 9 septembre - à la surprise générale - que l'ensemble des foyers allait bénéficier, à partir de 2018, d'un crédit d'impôt relatif à leurs dépenses liées aux services à la personne. Jusqu'à maintenant, seuls les foyers actifs avaient le droit à ce coup de pouce fiscal, les autres (personnes retraitées) devant se contenter d'une réduction d'impôts.

Cette mesure de justice fiscale, que réclame Adessadomicile depuis plus de 10 ans, profitera directement aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux personnes âgées dépendantes dont les restes à charge sur les plans de compensation augmentent régulièrement et grèvent leurs budgets lorsqu'ils n'incitent pas ces derniers à utiliser moins d'heures que ce dont ils ont droit.

Si cette annonce va dans le bon sens pour les personnes accompagnées ainsi que pour le secteur de l'aide à domicile qui souffre depuis de nombreuses années d'un sous-financement, Adessadomicile reste toutefois vigilante par rapport aux contreparties financières que cette annonce pourrait engendrer.

En effet, la doctrine fiscale conditionne tout manque à gagner pour les pouvoirs publics à une compensation...à moins qu'il ne s'agisse d'un effort exceptionnel ou d'une réelle volonté qui s'inscrira dans le temps.

Contact Presse :

Adessadomicile : David Zeisler – 01 40 84 68 79 – d.zeisler@adessadomicile.org

À propos d'Adessadomicile

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, Adessadomicile Fédération nationale représente un réseau de 400 structures gestionnaires à but non lucratif œuvrant dans l'aide, le soin à domicile et les services à la personne. Ces structures emploient près de 40 000 salariés dans les 18 régions en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Attachée aux mêmes valeurs, celles de la non-lucrativité, de la solidarité, de la qualité, du professionnalisme et de la primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

ATTENTION : Adessadomicile a changé d'adresse !

40 rue Gabriel Crié - 92240 Malakoff - 01 40 84 68 68